

*Résolu*, Que le bill passé, et que le titre soit " Acte concernant la banque de la Nouvelle-Ecosse. "

*Ordonné*, Que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité sur le bill pour amender l'acte passé dans la 34<sup>e</sup> année du règne de Sa Majesté, intitulé : " Acte pour amender et expliquer l'acte à l'effet d'amender la charte de la banque d'Ontario, " et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Bowell* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

*Ordonné*, Que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le bill passe.

*Ordonné*, Que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour, pour la seconde lecture du bill pour incorporer la compagnie du pont de chemin de fer de *St. Jean*, étant lu,

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

L'ordre du jour, pour la seconde lecture du bill pour incorporer l'association des commis voyageurs du *Canada*, étant lu,

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité permanent des divers Bills Privés.

L'ordre du jour, pour la seconde lecture du bill pour incorporer la compagnie d'assurance mutuelle sur la vie des commis voyageurs du *Canada*, étant lu,

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité permanent des banques et du commerce.

L'ordre du jour, pour la seconde lecture du bill pour permettre à la compagnie du grand chemin de fer occidental de prolonger et améliorer davantage ses correspondances pour autoriser et confirmer l'émission de certaines débentures, étant lu,

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

L'ordre du jour, pour la seconde lecture du bill pour incorporer la compagnie royale canadienne de pompes chimiques à incendie, étant lu,

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité permanent des divers Bills Privés.

L'ordre du jour, pour la seconde lecture du bill concernant l'émission de Bons par la compagnie du chemin de fer International de *St. François* et *Megantic*, étant lu,

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

L'ordre du jour, pour la seconde lecture du bill pour amender l'acte incorporant la compagnie du chemin de fer de la frontière de *Québec*, étant lu,

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

L'ordre du jour, pour la seconde lecture du bill du Sénat, intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie d'assurance de *Stadacona* contre le feu et sur la vie, " étant lu,

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des banques et du commerce.